

Image not found or type unknown



Succession livret de famille

Par **Perchec Sebastien**, le 10/11/2017 à 23:25

Bonjour, je vous explique ma situation, mon père est décédé et je suis fils unique, il a une soeur, j'ai dans un premier temps refusé la succession via le TIG et après découverte d'actifs à sa banque je viens de faire une révocation de renonciation, mon grand-père me demande mon livret de famille et me dit que cela concerne sa succession (mon père était dessus) Est ce que quelqu'un sait qu'elles actions peuvent être entreprise par mon grand-père avec mon livret de famille ?

Cordialement